

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf décembre à vingt-heure, le conseil municipal de la commune de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, dûment et légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de madame Martine Tartarin, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 14 décembre 2017

Présents : MM. Adam, Micat, Taupin, Mmes Galisson, Joubert, Prieur, Tartarin, de Saint-Seine,

Excusés : M. Roulet, Verna, Vandennecke, Mmes Beauvais, Michener,

Secrétaire de séance : Mme Joubert

Approbation du compte-rendu de la précédente réunion

Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

Le maire informe le conseil municipal des décisions qu'il a prises en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales :

- **Décision n° 05-2017** : il est décidé de ne pas préempter l'immeuble situé 8 rue des Fontaines et cadastré section C n° 1452 et C °1453 appartenant à Mme Golfier Aurore.

N° 2017-57: DEMANDE DE SUBVENTION DU CFA DE JOUÉ-LES-TOURS

7.5 Finances locales – subvention

Le maire explique au conseil municipal que le centre de formation d'apprentis de la chambre des métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire demande une subvention pour les apprentis domiciliés dans notre commune.

Le maire précise que cette demande concerne 1 apprenti : Jossoy Cathelin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Accepte** de verser une subvention de 70 euros au centre de formation d'apprentis de la chambre des métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire.

N° 2017-58: DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ECOLE SAINTE-MARIE DE LIGUEIL

7.5 Finances locales – subvention

Le maire donne lecture d'un courrier de Mme Aude Laporte, directrice de l'école Sainte-Marie à Ligueil, demandant une aide financière pour un voyage scolaire à Paris pour les élèves du CE2 au CM2.

Le maire indique qu'habituellement la commune n'accorde des subventions que pour des voyages linguistiques.

Après discussion, le conseil municipal :

- **Décide** de ne pas accorder de subvention financière pour un voyage scolaire à Paris organisé par l'école Sainte-Marie de Ligueil.

N° 2017-59: DEMANDE D'ABANDON – TAXE D'AMENAGEMENT

7.10 Finances locales - divers

Le maire donne lecture d'un courrier de M. Laurent Bergerault (domicilié 3, Les Chaumes) demandant que la commune abandonne la part communale de la taxe d'aménagement suite à un dépôt d'un permis de construire (aménagement de combles). M. Bergerault précise qu'il n'a pas été informé du paiement de cette taxe lors du dépôt du permis. La situation économique de son foyer est actuellement difficile (perte d'emploi de sa compagne).

Le montant de la taxe d'aménagement est de 1 419 € (811 € de part communale et 608 € de part départementale).

Le maire précise qu'il est mentionné dans l'arrêté de permis de construire que le projet est soumis à la taxe d'aménagement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Décide** de ne pas donner suite favorable à cette demande,
- **Précise** que les services de l'Etat peuvent mettre en place un étalement pour le paiement de cette taxe.

Questions diverses :

Projet artistique de l'association « Au fil de l'Indre et l'Eau Art » sur les châteaux d'eau

Le maire indique qu'elle a rencontré une représentante de l'association « Au fil de l'Indre et l'Eau Art ». Cette association souhaite mettre en œuvre un projet d'expression artistique autour des châteaux d'eau.

Le projet consisterait à réaliser une peinture murale ou graffiti sur le château d'eau de la commune. Le coût estimatif des travaux est de 6 550 €.

Intervention d'une opticienne à domicile

Une opticienne à domicile, Mme Valérie Guerel, organise le 31 janvier 2018 à la salle Jeanne d'Arc une journée de dépistage dans le cadre de son activité d'opticienne à domicile.

Un mailing sera envoyé aux habitants afin de faire connaître son activité.

Percufoles

Pour 2018, l'association « Envie de Percus » souhaiterait pouvoir proposer un concert « Apéro Percus » la veille du festival ainsi qu'une représentation « Ecoles et Percus » à destination des scolaires dans un des futurs villages partenaires.

La commune soutient ce projet et accepte d'être partenaire.

Programme CEE TEPCV

Le bureau communautaire a retenu les travaux suivants dans le cadre du programme de subvention CEE TEPCV :

- Remplacement des menuiseries simples vitrages de la mairie :
8 175,00 € T.T.C
- Remplacement de la chaudière de la mairie (et des logements) :
7 948,00 € T.T.C

Les travaux peuvent être engagés.

Subvention TEPCV – Rénovation des logements de la mairie

Suite à une note ministérielle, les modalités d'attribution de la subvention TEPCV ont été assouplies. Cette note précise que les opérations doivent être soldées le plus rapidement possible.

Par ailleurs, le maire précise que la consultation des entreprises a été lancée (publication de l'offre sur la nouvelle république et la plateforme Pro-marchés). La remise des plis est fixée au vendredi 5 janvier 2018 à 12 h.

L'ouverture des plis aura lieu le mardi 9 janvier 2018 à 10 h.

Contrat régional de solidarité territoriale

La communauté de communes Loches Sud Touraine élabore le « contrat régional de solidarité territoriale » pour la période 2019-2023. Afin de bâtir le programme d'actions, la communauté de communes demande aux communes de remplir des fiches-projets (projets d'étude ou d'investissement) sur la période 2018-2021 (pour le 2 février 2018 au plus tard). Ce recensement permettra à la CCLST de déterminer l'éligibilité des projets proposés en fonction des cadres d'intervention du dispositif.

La note d'information sera transmise aux conseillers.

Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Une réunion de travail a eu lieu avec la CCLST et SOLIHA Indre-et-Loire, pour définir les enjeux, objectifs et moyens à mettre en place dans le cadre du programme « Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat ».

Différents enjeux généraux ont été relevés notamment l'aide à l'autonomie des personnes âgées, la mise aux normes des dispositifs d'assainissement non collectif.

Pour notre commune, il a été relevé les vacances des logements situés au 1 rue de l'Abbé Favoreau et au 3 rue Dangé d'Orsay appartenant respectivement à Touraine Logement et Val Touraine Habitat.

Pour finaliser cette étude, SOLIHA organise des ateliers le 1^{er} et 2 février 2018 (thèmes : rénovation thermique des logements, la vacance des logements...).

Par ailleurs, le maire indique que SOLIHA a effectué une visite du logement de M. Idier (6 rue des Fontaines) à la demande de la CAF. Ce logement a été classé comme « non-décent ». Des travaux de remise aux normes sont demandés au propriétaire-bailleur (SCI Blanche).

Commission des chemins

Une commission des chemins est fixée le lundi 15 janvier 2018 à 9 heures afin de déterminer le programme des travaux de voirie 2018.

Courrier demande de dédommagement M. Dion

M. Dion a adressé un courrier à la commune demandant un dédommagement d'un montant de 5 976 € pour les pertes d'exploitation de son commerce suite aux travaux d'aménagement.

Un courrier de réponse lui a été envoyé indiquant qu'il doit contacter son assurance afin que sa demande soit traitée. Notre assurance, Groupama, a ouvert un dossier à ce titre.

Mise à disposition de la salle des fêtes

L'association de Danse « Lig Danse » souhaiterait une mise à disposition de la salle des fêtes les mercredis suivants : 17 janvier, 24 janvier, 07 février et 14 février 2018 (de 19 h30 à 23h00). Le foyer rural de Ligueil est indisponible.

La salle des fêtes est libre à ce créneau.

Une participation de 10 €/mercredi sera demandé à l'association.

Cérémonie des vœux

Le vin d'honneur sera servi par le restaurant Le Bellevue. Des chouquettes seront commandées à la boulangerie.

Animation du 14 juillet

Mme Prieur se charge de contacter le groupe de musique « La banda soiffée » de Parçay-Meslay.

Travaux du local de stockage rue de l'Abbé Favoreau

Les travaux d'enduit sont terminés. Il a été demandé à l'entreprise Bennouin des travaux supplémentaires d'un montant de 1 600 € H.T (afin de réaliser la partie du pignon non prévue dans le devis initial).

Comité syndical du SIEIL

- Renforcement Rue Croix de Paradis (problème de baisse tension chez M. Lefeu et M. Moreira) : des mesures vont être réalisées par le SIEIL en janvier 2018
- Dissimulation de fils nus : dossier en cours à La Besnardière et Gruteau
- Dissimulation à la Garanderie : Orange a ouvert un dossier concernant les poteaux téléphoniques qui ont été posés.
- Une borne de recharge rapide pour les véhicules électriques a été installée à Sainte-Maure-de-Touraine.

Travaux sur les cours d'eau

M. Taupin indique que les travaux d'entretien et de restauration de cours d'eau à la fontaine Saint-Martin et au gué de l'arche sont terminés.

Par ailleurs, un barrage (installation non autorisée) a été démoli sur le ruisseau.

Commission culture

Mme de Saint-Seine indique que le cabinet a présenté le résultat de son étude. Deux grands thèmes ont été retenus : la musique (écoles de musique) et la lecture (les bibliothèques).

Réunions diverses

La réunion d'adjoints est fixée le mardi 16 janvier 2018 à 15h30

La visite de l'élevage lapins est fixée le mardi 16 janvier 2018 à 18 h.

La commission des finances est fixée le lundi 22 janvier 2018 à 18 h

ASVP

Un projet de mutualisation d'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) est envisagé entre plusieurs communes (Bossée, Bournan, La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, Le Louroux, Louans, Manthelan).

Les prochaines réunions du conseil municipal sont fixées :

- le mardi 30 janvier 2018 à 20h00

- le mardi 27 février 2018 à 20h00

Récapitulatif des délibérations à l'ordre du jour
du conseil municipal du 19 décembre 2017

	Délibérations
2017-57	Demande de subvention du CFA de Joué-les-Tours
2017-58	Demande de subvention de l'école Sainte-Marie de Ligueil
2017-59	Demande d'abandon de la taxe d'aménagement

Signatures du procès-verbal du conseil municipal du 19 décembre 2017

Conseillers municipaux	Signatures
Adam Jean-Pascal	
Beauvais Céline	Absente
Galisson Anne-Sophie	
Joubert Sylvie	
Micat Jean-Claude	
Michener Brigitte	Absente
Prieur Arlette	
Roulet Lionel	Absent
Saint-Seine (de) Chantal	
Tartarin Martine	
Taupin Michel	
Vandenhecke Christophe	Absent
Verna Patrick	Absent